



# ASSURANCE 2 ROUES<sup>(1)</sup>

## L'ESSENTIEL

Une assurance qui s'adapte à votre véhicule, à votre situation et à votre budget.

- Une offre structurée par univers de besoin, pour une lecture et une compréhension des garanties facilitées.
- Des garanties tournées vers la prévention<sup>(2)</sup> pour que vous soyez aussi bien protégé que votre véhicule.
- Des prestations d'assistance pour assurer votre mobilité<sup>(3)</sup>.

## > L'ASSURANCE 2 ROUES EN CLAIR

		CYCLO (cylindrées ≤ 50 cm <sup>3</sup> et quads)		MOTO (cylindrées > 50 cm <sup>3</sup> )		
		Tiers	Tiers Plus	Tiers	Tiers Plus	Tous Risques
<b>Les personnes</b>	Responsabilité civile/Défense pénale - Recours suite à accident	•	•	•	•	•
	Dommages corporels du conducteur	150 000 € ou 300 000 €	150 000 € ou 300 000 €	150 000 € ou 300 000 €	150 000 € ou 300 000 €	150 000 € ou 300 000 €
<b>Mon véhicule</b>	Catastrophes naturelles/Catastrophes technologiques/Attentat		•		•	•
	Vol et tentative de vol/Incendie et explosion/Événements climatiques, tempête et grêle		•		•	•
	Dommages tous accidents et vandalisme					•
	Bris de glaces					•
<b>Mes biens</b>	Casque du conducteur			500 €/année d'assurance	500 €/année d'assurance	500 €/année d'assurance
	Gilet airbag du conducteur			500 €/année d'assurance	500 €/année d'assurance	500 €/année d'assurance
	Accessoires et équipement du motard				Option 500 € ou 1 500 €/année d'assurance	Option 500 € ou 1 500 €/année d'assurance
<b>Ma mobilité</b>	Assistance aux personnes (avec ou sans véhicule)	•	•	•	•	•
	Assistance au véhicule standard (50 km <sup>(4)</sup> panne)	•	•	•	•	
	Assistance au véhicule étendue (0 km <sup>(4)</sup> panne)			Option	Option	•
	Véhicule de remplacement				Option 7j en cas de panne, 15j en cas d'accident, 30j en cas de vol.	Option 7j en cas de panne, 15j en cas d'accident, 30j en cas de vol.
<b>Mon ind.</b>	Indemnisation standard		•		•	•
	Indemnisation plus (Cette option sera offerte à partir du lancement pour une durée indéterminée)				Option Valeur d'achat 6 mois et au-delà valeur à dire d'expert avec un min. de 382 € (> 80 cm <sup>3</sup> ) et 763 € (> 450 cm <sup>3</sup> )	Option Valeur d'achat 6 mois et au-delà valeur à dire d'expert avec un min. de 382 € (> 80 cm <sup>3</sup> ) et 763 € (> 450 cm <sup>3</sup> )

(1) Assurance 2 ROUES est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Épargne.

(2) Indemnisation du casque et gilet airbag du conducteur, quelle que soit la formule MOTO souscrite.

(3) Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE : Groupement d'Intérêt Économique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.

(4) Forçage kilométrique : distance entre le domicile et le lieu de survenance de l'événement en dessous de laquelle la mise en œuvre de la garantie ne peut s'effectuer.



CAISSE D'ÉPARGNE

## > À CHAQUE CYLINDRÉE, SON ASSURANCE

### **CYCLO, pour les cylindrées inférieures ou égales à 50 cm<sup>3</sup> et les quads.**

- Une assurance avec 2 formules comprenant les garanties de base<sup>(5)</sup>.
- Une garantie Défense pénale - Recours suite à accident avec une prise en charge des frais pouvant aller jusqu'à 16 600 € par recours<sup>(5)</sup>.
- Une assistance au véhicule 0 km<sup>(4)</sup> en cas d'accident, et avec une franchise de 50 km<sup>(4)</sup> en cas de panne<sup>(6)</sup>.

### **MOTO, pour les cylindrées supérieures à 50 cm<sup>3</sup>.**

- Une assurance avec 3 formules personnalisables pour une couverture optimale.
- Un véhicule de remplacement, en cas de sinistre garanti, est mis à votre disposition jusqu'à 30 jours<sup>(6)</sup> si vous souscrivez l'option (non accessible en formule Tiers).
- Une protection optimale pour le conducteur et son équipement (casque et gilet airbag)<sup>(5)</sup>.

#### **QUELLE QUE SOIT LA FORMULE :**

- une protection du conducteur pouvant aller jusqu'à 300 000 euros selon le préjudice subi<sup>(5)</sup> (en option)
- une assistance aux personnes (avec ou sans véhicule) en cas de maladie, de décès, de blessures ou de déplacement en France et à l'étranger<sup>(6)</sup>.



### **POUR SOUSCRIRE, PENSEZ À APPORTER**

- Votre permis de conduire **ou** l'attestation AM **ou** le BSR.
- Votre carte grise définitive ou barrée **ou** votre certificat d'immatriculation provisoire **ou** le bon de commande.
- Votre dernier avis d'échéance **ou** relevé d'informations si vous le détenez déjà.
- Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

### **UNE ASSURANCE 2 ROUES POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN**

- **Sur internet :** vous avez la possibilité de réaliser une simulation tarifaire et souscrire à l'offre Assurance 2 ROUES. Une fois la souscription réalisée, vous pouvez modifier en ligne votre compte de prélèvement, demander votre carte verte ou télécharger/imprimer votre avis d'échéance et vos conditions générales. Vous pouvez également déclarer vos sinistres.
- **Une assistance :** 24h/24 et 7j/7 partout en France et à l'étranger<sup>(6)</sup>.
- **Par téléphone :** une plateforme téléphonique pour répondre à toutes vos questions sur votre contrat.

**▶ N°Cristal 09 69 36 45 45**

APPEL NON SURTAXE

et au 00 33 9 69 36 45 45 depuis l'étranger.

(4) Franchise kilométrique : distance entre le domicile et le lieu de survenance de l'évènement en dessous de laquelle la mise en oeuvre de la garantie ne peut s'effectuer

(5) Dans les limites, conditions et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(6) Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.



Assurance 2 ROUES est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. N° cristal 09 69 36 45 45 (appel non surtaxé).

BPCE : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France. 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris n°493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 08 045 100. www.orias.fr -

© AdobeStock. EdEp.09.2017.31759.



**CAISSE D'ÉPARGNE**